

Au Fil des — Pages

HIVER 2018



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE

Sou des écoles



De Notre-Dame de Mesage

**CONCOURS
DU PLUS BEAU COSTUME,
DÉAMBULATION EN CORTÈGE
DANS LES RUES DU VILLAGE,
LÂCHER DE LANTERNES
MAGIQUES,
BOUM DES
ENFANTS**

**à partir de 16h
à la salle
polyvalente
Marcel Richard**

CARNAVAL

*Samedi 3 février
2018*

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	p.3
Ça s'est passé à Notre Dame	p.4
Vie Communale	p.5
Vie Associative & Culturelle	p.10
La Métro	p.14
Informations diverses	p.16
Informations Pratiques	p.18
Mots croisés	p.19

ZOOM SUR



LE CARNAVAL

p.10



BALADE RUSSE

p.11



LE POINT SUR LE TRI

p.14/15



PLACE DE LA MAIRIE

38220 Notre Dame de Mésage
Téléphone 04 76 68 07 33
Fax 04 76 78 32 18
mairie.ndmessage@wanadoo.fr
www.notredamedemesage.fr

Notre Dame de Mésage Au fil des pages
Dépôt légal 1er trimestre 2018
Responsable de Publication : Tonino TOIA
Comité de rédaction : Commission Communication
Graphisme Mise en Page : ilico38
Impression : Mairie
Tirage : 520 exemplaires



Je vous adresse en ce début d'année mes vœux les plus chaleureux pour vous, vos proches, vœux de santé, de prospérité, de bonheur, de sérénité et de paix.

Que cette nouvelle année soit celle de tous les espoirs et de toutes les solidarités.

A l'occasion de ce premier Bulletin municipal 2018, je tiens à vous présenter les projets et travaux qui se dérouleront sur notre commune dans les mois à venir.

L'État va initier la sécurisation de la Route Nationale 1085, par la mise en place d'une voie de détresse au bas de la descente et par des travaux sur la falaise afin d'élargir les voies.

Pour cela, il y aura une enquête publique et des négociations avec les propriétaires riverains de la route nationale.

Si l'État est amené à mettre en place des procédures d'expropriation, le projet pourrait alors prendre plus de temps que prévu.

Le Département, par son programme : « Très haut débit pour tous en Isère », nous donnera dans les mois à venir la possibilité de connecter dès le mois de septembre les écoles et la mairie, puis courant 2019, nous permettra, s'il n'y a pas d'imprévus, de bénéficier à nos domiciles le très haut débit.

La Métropole et la Commune en 3 points

1-Le PLUI, les travaux avec les services de la Métropole et l'AURG (Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise) progressent, ils devraient se conclure dans le courant du mois de juin 2018, pour arriver à une approbation courant 2019. Le

PLUI remplacera le règlement de notre Plan d'Occupation des Sols et aura donc une incidence sur les constructions futures et le zonage.

2-Le Transport à la demande par le SMTC : nous avons œuvré conjointement avec les élus de Saint Pierre de Mésage pour faire entendre le besoin des habitants de nos communes d'un transport régulier qui permettrait de desservir le centre de Vizille, ou de prendre une correspondance vers Grenoble au tarif d'un ticket de bus. Nous allons dès le mois de juin bénéficier d'une expérimentation d'un an. Selon les résultats, le Transport à la demande sera pérennisé.

3-Nous allons améliorer la sécurité des usagers au niveau de la zone des écoles, de la signalétique jusqu'à de nouvelles règles de stationnement. Nous souhaitons que ces travaux démarrent au plus tôt.

Nous travaillons sur d'autres projets, par exemple : l'accessibilité de la Mairie par le réaménagement du rez-de-chaussée et la transformation du garage, l'extension des vestiaires au stade de football. Sur ces points je ne manquerai pas de vous informer.

L'ensemble de ces actions, qu'elles soient initiées par l'État, le Département, la Métropole ou la Commune, a pour vocation d'améliorer votre quotidien et participer à la modernisation et au dynamisme de Notre Dame de Mésage.

Bien à vous

- **TONINO TOIA**



SPORTS

LA SOIREE DE NOEL DE L'ASNDM



La soirée de Noël de l'ASNDM a eu lieu le samedi 9 décembre dernier, en présence de nombreux licenciés et de leurs parents. Le Président René Gallego, dans son discours introductif, a remercié toutes les personnes qui s'impliquent dans le club, chacun à son niveau. Il a également indiqué que le club allait avoir besoin de plus d'entraîneurs et de dirigeants. En effet, cette année, le club atteint le nombre record de 130 licenciés. Les équipes sont constituées ainsi : U8/U9, U10/U11, U12/U13, /U15, seniors et vétérans. Le Président a félicité toutes les équipes avant de déclarer ouvert le pot de l'amitié.

ARTS GRAPHIQUES

EXPOSITION À LA CHAPELLE SAINT FIRMIN



Le week-end du 11 novembre, la plasticienne clairoise Carole Exbrayat a investi la chapelle St Firmin pour exposer ses tableaux. L'exposition a eu un beau succès, puisque 170 visiteurs sont venus admirer les œuvres exposées.



DEGRADATIONS VOLONTAIRES

Nous constatons de plus en plus de dégradations sur le bâtiment de l'école qui sert de terrain de jeux à certains enfants de la commune.

Pendant les vacances de Noël, une tentative d'effraction a eu lieu au préfabriqué (derrière l'école).

Des témoignages d'habitants ont révélé que des enfants s'amusaient à monter sur le toit de l'école et à marcher dessus. Ce qui a occasionné des dégradations. Une vitre avait également été cassée quelques jours auparavant.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie.



ACTES DE CIVISME

Nous remercions les personnes que nous avons rencontrées ou aperçues dans la commune, et qui ramassent des déchets présents à terre, au gré de leurs balades. Merci à eux pour leur acte de civisme.

WWW.

Ayez le réflexe site internet

Besoin d'un renseignement sur la mairie ? Vous voulez connaître les activités et manifestations proposées sur la commune ? Inscrire vos enfants à la cantine ? Être informés sur les pics de pollution ou sur les coupures d'électricité ? Trouver les coordonnées des associations ? Découvrir le patrimoine de votre commune et plus encore ? Un site complet présentant toutes les informations dont vous avez besoin.

www.notredamedessage.fr



NEWSLETTER

Toutes les infos de la commune dans votre boîte mail!



Vous voulez être informé de ce qui se passe sur la commune ? Inscrivez-vous pour recevoir la lettre d'information électronique sur votre boîte mail!

Tous les mois, toute la vie de votre commune directement chez vous: manifestations culturelles et sportives, la vie associative, les informations pratiques, les travaux, La Métro...

Et en cas d'événement particulier (grève de la collecte des déchets, coupure d'eau ou d'électricité...), c'est un bon moyen pour nous de rapidement vous tenir informés!

N'hésitez plus ! Inscrivez-vous en envoyant un mail à : communication@notredamedessage.fr

Vous pouvez aussi téléphoner à la mairie : **04 76 68 07 33** ou remplir ce coupon et le déposer à la mairie.

JE SOUHAITE RECEVOIR LA NEWSLETTER DE NOTRE DAME DE MÉSAGE DANS MA BOÎTE MAIL

Nom

Prénom

Tél.

Email

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à répondre à la diffusion de la newsletter de la commune. La destinataire des données est la mairie de Notre Dame de Mésage. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.



Les reporters de l'école de La Romanche



PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Cette année tout a changé !

Il y a deux classes par rapport à l'année dernière où il y en avait trois. Dans notre classe, avec la maitresse Caroline, il y a 26 élèves : 10 CP, 11 CE1 et 5 CE2.

Dans la classe de Valérie, il y a 29 élèves : 4 CE2, 14 CM1 et 11 CM2.

Le mardi, une maitresse qui s'appelle Laurie vient dans notre ancienne classe.

Le matin, elle apprend la géométrie aux CE1 et CM2.

Et l'après-midi, elle s'occupe d'ateliers lecture avec les CE et les CM de toute l'école.

La maitresse des 'petite-section' Géraldine vient dans cette classe aussi, le jeudi et le vendredi après-midi pour travailler avec les CE2 des deux classes les notions de géographie et d'histoire.

Les élèves de la classe de CP/CE1/CE2

LE COURSETON 2017

Le vendredi 13 octobre, plusieurs écoles se sont regroupées pour participer au courseton organisé au stade de rugby de Vizille : l'école Joliot Curie, celle du Château, l'école Jean Jaurès, celle du Péage de Vizille et la nôtre .



PREINSCRIPTIONS

ÉCOLES

Enfants nés en 2015 et nouveaux arrivants :

À LA MAIRIE

+ justificatif de domicile récent

Mardi 24 Avril 2018 : 13h30 - 17h45

Jeudi 26 Avril 2018 : 13h30 - 17h15

Il vous sera remis une attestation indispensable pour l'inscription avec la Directrice de l'école.



On est allés à pied jusqu'au stade.
Des parents nous ont accompagnés.
En arrivant à Vizille, on s'est échauffés.
Les CE1 sont partis en premier et ensuite
les CP. Les CP ont couru 9 minutes et les
CE1 12 minutes.

Pendant ce temps, on les a applaudis et
encouragés. Ensuite, a suivi la deuxième
course. Les CM2 sont partis pour 21
minutes, les CM1 ont suivi pour 18 minutes
et les CE2 pour 15 minutes. À chaque tour
de terrain, on déposait un ticket dans une
"poubelle". On a goûté du jus de pomme,
des "mars" et des madeleines.
De retour à l'école, on a
compté nos tickets dans la
classe. Certains avaient
parcouru onze tours, soit
3740 m. Tous les enfants étaient
contents de leur matinée.

**Les élèves de la classe de
CE2/CM1/CM2**





RECENSEMENT

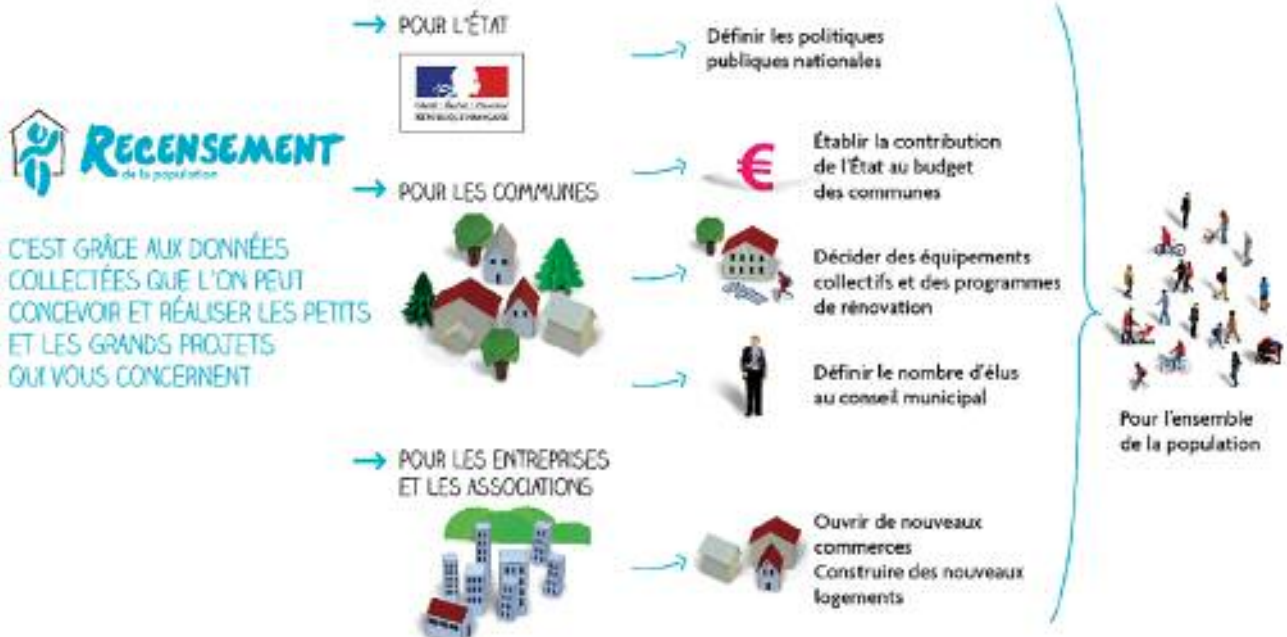
de la population 2018
www.le-recensement-et-moi.fr



CETTE ANNÉE, LA POPULATION DE NOTRE COMMUNE VA ÊTRE RECENSÉE.

Ce recensement aura lieu entre le 18 janvier et le 17 février 2018.
Un agent recenseur muni de sa carte se présentera chez vous (fin de journée et week-end compris).
Il vous remettra une notice pour effectuer le recensement par internet. Le cas échéant, il pourra vous remettre un formulaire papier.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?

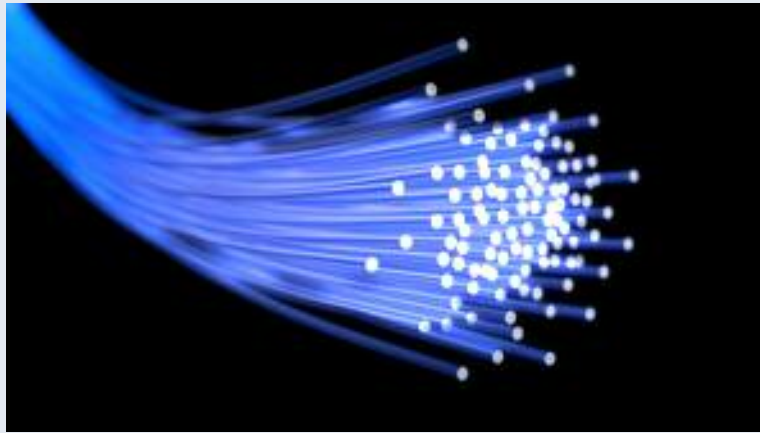
MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS





TRAVAUX TÉLÉCOM

Le très haut débit par fibre optique



LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

Afin de lutter contre le risque de fracture numérique, le Département a décidé de déployer la couverture en fibre optique, partout où l'initiative privée est défaillante, avec pour objectif de raccorder tous les ménages et entreprises au Très Haut Débit (THD) à l'horizon 2024. La stratégie numérique du Département s'articule autour de deux priorités majeures :

- Encourager le développement des usages et des technologies numériques dans le cadre des compétences et politiques départementales,
- Doter l'Isère d'une infrastructure de réseau numérique (Réseau d'initiative public) Très Haut Débit (THD) mail-

lant l'ensemble du territoire en complément des opérateurs privés agissant, eux, dans les zones les plus denses. L'objectif est de permettre d'ici 2024, en conjuguant initiative publique et privée, un accès au THD à 100 % des foyers et des entreprises iséroises d'être raccordés en fibre optique.

En ce qui concerne notre commune, les travaux commenceront en fin d'année 2018 pour raccorder l'école et la mairie. Le raccordement des particuliers se fera courant 2019. Nous vous tiendrons informés de l'avancement du dossier.

Pour de plus amples informations : <http://www.thd.fr/>

INFO CONSEIL DEPARTEMENTAL

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E), AIDANT, ATTEINT(E) D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE ?
VOTRE RÉPONSE : IsèreADOM



N° Vert 0 800 38 00 38
Appel gratuit

Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 9h à 17h



→ UN ANNUAIRE

- des professionnels de santé
- des services de proximité pour le quotidien, le confort, la sécurité au domicile, le soutien des aidants, les loisirs

→ DES INFORMATIONS

- sur les dispositifs d'aides
- sur les points d'information de proximité sur l'autonomie

→ UN AGENDA

- des événements ateliers et conférences bien-être et santé

TRANSPORTS

LES TRANSPORTS EN COMMUN CHEZ NOUS !



Saint Pierre de Mésage et Notre Dame de Mésage travaillent actuellement en collaboration avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) de l'Agglomération grenobloise et la SÉMITAG, à l'amélioration de la desserte de nos communes, par le réseau de transport en commun TAG.

Ainsi, pendant une année, nous proposerons la mise en place d'un service expérimental sur réservation, avec une prise en charge à proximité immédiate de votre domicile.

Le service sera mis en place au mois de juin 2018. Nous vous tiendrons informés des modalités dans le bulletin de printemps.



SAMEDI 27 JANVIER 2018



Le Comité des Fêtes organise pour la 3ème année consécutive son repas dansant à thème, le samedi 27 janvier à la salle du Moulin, à partir de 20h.



Cette année, c'est autour d'une soirée Western que le Comité espère vous voir nombreux.

Au menu, un chili con carne « maison », accompagné de sa salade. Un délicieux brownie « maison » conclura le repas.

Venez vous déhancher sur la piste de danse animée par nos DJ mésageois, René et Sébastien !

Venez avec vos amis et vos proches... déguisés...

Tarifs : 15 euros par adulte, 8 euros par enfant. Hors boissons. Café offert.

Uniquement sur réservation. Réservez avant le 23 janvier !

Contact : comitedesfetesndm@outlook.fr
06 83 10 17 86

SAMEDI 3 FÉVRIER 2018

Le Sou des Ecoles organise son Carnaval le samedi 3 février à partir de 16h à la salle polyvalente Marcel Richard



Les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont réalisé un Monsieur Carnaval pour l'occasion, ainsi que des décorations pour la salle des fêtes !

Au programme : concours du plus beau costume, déambulation en cortège dans les rues du village, lâcher de lanternes magiques, boum des enfants...

Buvette et petite restauration sur place. N'hésitez pas à venir participer à cette manifestation organisée au profit des classes de nos deux écoles !





DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018

Balade Russe

Русская поездка



GOGOL



TCHÉKHOV



TOURGUENIEV



ANDREI MAKINE



JULIA VOZNESENSKAYA

**DIMANCHE 11 FÉVRIER 2018 À 17H,
LA COMPAGNIE PARTAGE VOUS PROPOSE
UNE BALADE HIVERNALE EN RUSSIE,
MAIS BIEN AU CHAUD DANS LA SALLE DU MOULIN.**

Pour cette promenade entre plaines, fleuves et taïga, des textes de Gogol, Tchekhov, Tourgueniev, ou d'autres plus modernes d'Andrei Makine ou Julia Voznesenskaya, présentés par l'atelier lecture de Partage, accompagnés des chants populaires de l'Ensemble vocal AtChaPoly, vous entraîneront, au cœur de l'esprit russe, romantique, dramatique ou poétique, souvent humoristique.

Nombre de places limité : il est prudent de réserver au 06.82.64.45.78



Les stages de théâtre de la Compagnie Partage



Dans le cadre de son Projet de festival de théâtre « Contes et merveilles », la Compagnie Partage propose des stages de théâtre pour les adultes et les enfants

Stages enfants : • **Du Samedi 10 au mardi 13 février 2018 (70 euros)**

Stages adultes : • **Samedi 27 et dimanche 28 janvier 2018 (40 euros)**

[voir détails en page 12](#)

Les stages et répétitions auront lieu sur les communes de Vizille et Notre Dame de Mésage.

Contact :

Manon Josserand : manon.josserand@orange.fr

Compagnie Partage : association-compagnie.partage@laposte.net

Gilles COCHET (Président) : 06 08 14 87 20 mail : gilles.cochet152@orange.fr



Concours de belote du Club de l'âge heureux

Le Club de l'Âge heureux organise son traditionnel concours de belote, le samedi 24 mars, à 14h, à la salle du Connex - Bâtiment du Moulin. Tirage à la méele - Nombreux lots - Buvette • Pâtisseries maison

SAMEDI 24 MARS 2018



Un festival de théâtre se monte, participez !

Après "Si Saint Firmin m'était conté" en 2008-2009, La Compagnie Partage propose un **nouveau projet participatif** sur notre commune : **Contes et Merveilles du Monde à la Chapelle St Firmin**

Le projet est de créer, avec les mésageois entre autres, plusieurs spectacles qui composeront un festival de 3 jours à la chapelle Saint Firmin les 1^{er}, 2 et 3 juin 2018.

FESTIVAL



1^{ER}, 2, 3 JUIN 2018

CE FESTIVAL RASSEMBLERA DIFFÉRENTS MODES D'EXPRESSION THÉÂTRALE :

- **Une pièce de théâtre**
« LA ROUSSALKA » inspirée librement de « La Roussalka » d'Alexandre POUCHKINE qui mit en vers ce conte slave et de nombreuses légendes autour des Roussalkas.
Mise en scène : Manon Josserand.
- **Un spectacle d'improvisation** présenté à l'issue de stages par des comédiens qui travailleront tout au long de l'année sur l'improvisation autour de thèmes tels que le voyage, les légendes, les différentes cultures.
Intervenante : Manon Josserand.
- **Un spectacle pour enfants** à l'issue de stages de théâtre enfants (entre 7 et 11 ans) sur le thème des Contes et merveilles.
Intervenante : Manon Josserand.
- **Un spectacle de « Lecture à voix haute »**, préparé et animé par les membres de l'atelier lecture de la Compagnie Partage.
- **Un Atelier de création de décors et de costumes** pour le festival.
Intervenante : Annick Noël.

DURANT TOUTE L'ANNÉE, DES STAGES PERMETTRONT À CHACUN DE S'INVESTIR DANS CET AMBITIEUX PROJET.

Les stages enfants se dérouleront :

- Du samedi 10 au mardi 13 février 2018 (70 euros)
- Samedi 24 et dimanche 25 mars 2018 (50 euros)
- Samedi 12 et dimanche 13 mai 2018 : répétition du groupe des enfants avec tous les autres groupes durant le week-end.
- Samedi 19 et dimanche 20 mai 2018 : répétition du groupe des enfants avec tous les autres groupes durant le week-end.
- Du Vendredi 25 au dimanche 27 mai 2018 : Répétition générale

Les stages adultes : "Improvisation et lâcher prise" seront également mis en place en vue de ce même spectacle **CONTES ET MERVEILLES** (coût du stage : 40 euros par week-end)

- Samedi 27 et dimanche 28 janvier 2018
- Samedi 10 et dimanche 11 mars 2018
- Samedi 28 et dimanche 29 avril 2018

Les stages et répétitions se dérouleront sur les communes de Vizille et Notre Dame de Mésage. Si ce projet vous intéresse et que vous et/ou vos enfants souhaitez y participer, prenez contact avec la Cie Partage :

- **Manon Josserand :**
manon.josserand@orange.fr
- **Compagnie Partage :**
association-compagnie.partage@laposte.net
- **Gilles COCHET (Président) :**
tel : 06 08 14 87 20
mail : gilles.cochet152@orange.fr





UN NOUVEL EVENEMENT AU PRINTEMPS
A ST FIRMIN

“Les Délices Perchés”

Musique et Cuisine

La toute nouvelle association mésageoise “La Belle Echapée”, souhaite vous faire part de son projet pour le printemps prochain :

Accompagnés d’une foule d’allumés mélomanes, gastronomes et totalement insouciants nous envisageons dans 6 petits mois la première édition du festival « Les Délices Perchés - Musique et Cuisine ». Elle aura lieu le samedi 16 juin 2018, de 14h à 2h du matin à Notre Dame de Mésage, au cœur du site bucolique de la charmante chapelle St Firmin et de ses espaces verts.

Mais Les Délices Perchés, c’est avant tout le rêve éveillé d’une bande de copains qui ne cesse de grandir, un espace de création, de partage, de lâcher-prise, de bière locale, de gratin et de rock n’ roll, une grande fête improbable et sans aucune concession à l’exigence de l’art, bref, les Délices Perchés, c’est carrément la classe.

A l’heure d’aujourd’hui, nous avons presque bouclé la programmation musicale et culinaire et il y a de quoi en être sacrément fier mais c’est encore un secret qui ne se partage que de bouche-à-oreille. Alors en attendant voici pour vous une sobre mise en bouche :

Côté spectacle : grand bal festif, marionnettes, cinéma-camping de l’aube, concerts intimistes, espace marmots et entresorts en caravane

Côté cuisine : grand banquet rabelaisien, dégustations paysannes, recettes de grand-mère, gastronomie rubis sur l’ongle et ribambelles de saucisses maison

Nous recherchons dès à présent des bénévoles pour intégrer l’équipe afin de : prêter main forte à l’occasion, prendre des responsabilités, partager un savoir-faire, changer le monde, etc.

Les postes à pourvoir sont nombreux :

- Trésorerie (Gestion de la monnaie et comptes)
- Communication (Affichage, distribution flyers)

- Accueil artistes
- Bar
- Restauration
- Gestion du site (Accueil public, camping, parking voitures et camions)
- Billetteries (Prévente, vente)

- Environnement (Nettoyage site et toilettes, gestion des déchets)
- Décors et scénographie
- Secourisme (Surveillance et infirmerie)
- Régies (Son, lumières, plateau)

- Pour tout le monde : Montage et démontage

Si vous voulez en savoir plus,
appelez-nous !
Vincent au 06 07 06 86 64



18, 19, 20 MAI 2018

Suite au succès de la première édition, le FESTIVAL DE THÉÂTRE À DOMICILE organise sa 2^{ème} édition

Vous souhaitez accueillir un évènement chez vous?
Vous avez des idées de spectacles, concerts, conférences ?
Vous souhaitez être informés du programme par mail ?
N’hésitez pas à contacter l’équipe organisatrice
à l’adresse suivante : festimesajoie@orange.fr
Ou retrouvez-les sur <https://festimesajoie.jimdo.com>

FESTI MESA JOIE

Trions nos déchets

535 kg de déchets sont produits par an par chaque habitant de la Métropole, dont 196 kg ne sont pas triés et jetés dans la poubelle grise.

On trouve encore 25 d'emballages plastiques dans la poubelle des déchets ménagers ! De plus, 35% d'erreurs de tri demeurent alors que la Métropole fait partie des premiers territoires où les consignes de tri sont simplifiées pour les emballages. En effet, depuis juin 2016, tous les emballages se jettent dans les conteneurs jaunes, mais les premiers résultats ne sont pas concluants. Il est grand temps de réagir. Et pour cela, la Métropole s'est fixé des objectifs concrets : réduire de 30kg/an la production de déchets par habitant d'ici 2021, augmenter de 15% le volume des déchets triés et de 25% celui des plastiques recyclés. **Ensemble, soyons attentifs, trions et valorisons nos déchets !**



Le compostage

Tout le monde peut s'y mettre ! Ceux qui ont un jardin (compostage individuel), mais aussi les personnes qui vivent en immeubles et copropriétés (compostage partagé). C'est même tout à fait possible en appartement (lombricompostage) !

Si l'une de ces solutions vous intéresse, Grenoble-Alpes Métropole met à votre disposition plusieurs services : vente de composteurs et lombricomposteurs, ateliers de formation gratuits... Toutes les infos et les prochains rendez-vous sur lametro.fr



Composteur



Lombricomposteur

Les déchets spéciaux ou volumineux EN DÉCHÈTERIE



Encombrants, végétaux, gravats, pneus, électroménager, déchets toxiques, piles...

Tous les emballages



Tous les papiers



Tous les emballages en verre



**EN VRAC,
NON EMBALLÉS,
BIEN VIDÉS,
NON LAVÉS**

**EN VRAC,
SANS BOMBONNET,
NI SOUVEREILE**

**LE
VERRE
SE RECYCLE
À 100 %
ET À L'INFINI**



Be Thou à l'écouter pour respecter le cadre de voisinage



JETER MOINS,
TRAVAILLER PLUS,
FAIRE FACE !

(POUR VOS DÉCHETS SPÉCIAUX OU VOLUMINEUX)

22 DÉCHÈTERIES

À VOTRE SERVICE



DEPUIS LE 2 JANVIER 2018, LES HORAIRES D'OUVERTURE DES 22 DÉCHÈTERIES MÉTROPOLITAINES SONT MODIFIÉS.

Toutes les déchèteries sont ainsi ouvertes de 9h à 12h et de 14h à 17h30, été comme hiver, les jours suivants :

-du lundi au samedi : **Champ-sur-Drac**, Claix, Échirolles, Fontaine, Grenoble-Jacquard, La Tronche-Athador, Meylan, Saint-Egrève, Saint-Martin d'Hères, **Vaulnaveys-le-Haut**

-du mardi au samedi : Domène, Eybens, Grenoble-Jouhaux, Grenoble-Peupliers, Le Pont-de-Claix, Sassenage, Seyssins, Varcès-Allières-et-Risset, Vif, Vizille



HORAIRES & JOURS D'OUVERTURE

9H - 12H / 14H - 17H30

TOUTE L'ANNÉE, LES JOURS SUIVANTS :

NOUVEAUX HORAIRES



Toutes les déchèteries sont fermées les jours fériés

CONDITIONS D'ACCÈS

- L'accès aux déchèteries est réservé aux usagers de la métropole.
- Des contrôles peuvent être effectués par les gardiens (demande de justificatif de domicile).
- Le volume total journalier autorisé, tout type d'apport confondu, est fixé à 6m³ et 50 litres de déchets spéciaux liquides.
- L'accès aux quais est strictement limité aux véhicules de PTAC ≤ 3,5 tonnes.
- L'accès des artisans-commerçants est interdit le week-end.



LES DÉCHETS ACCEPTÉS

	CHAMP-SUR-DRAC	VAULNAVEYS-LE-HAUT	VIZILLE
Batteries	•	•	•
Bois	•	•	•
Capsules à café métalliques	•	•	•
Cartons	•	•	•
Cartouches d'encre	•	•	•
DEA ⁽¹⁾	•	•	•
D3E ⁽²⁾	•	•	•
DASRI ⁽³⁾	•	•	•
Déchets Diffus Spécifiques ⁽⁴⁾	•	•	•
Encombrants	•	•	•
Fibrociment (amiante liée) ⁽⁵⁾	•	•	•
Gravats	•	•	•
Huiles de frites	•	•	•
Huiles de vidanges	•	•	•
Lampes, néons	•	•	•
Métaux	•	•	•
Papiers	•	•	•
Peintures	•	•	•
Piles	•	•	•
Plâtre	•	•	•
Pneus	•	•	•
Pneus jantés (roues)	•	•	•
Polystyrène			
Textiles	•	•	•
Végétaux	•	•	•
Verre	•	•	•

⁽¹⁾Déchets d'Ameublement / ⁽²⁾Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques / ⁽³⁾Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux / ⁽⁴⁾Acides, solvants, carburants, radiographies, produits phytosanitaires... / ⁽⁵⁾Uniquement pour les particuliers



INFORMATIONS DIVERSES

DISPOSITIF

VOS DÉMARCHES À PORTÉE DE CLIC !



MES DÉMARCHES à portée de clic !

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicate
- Changement d'adresse
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

ENVIRONNEMENT

L'Association syndicale Romanche Aval disparaît et "intègre" La Metro

La loi MAPTAM de janvier 2014 a prévu que les Métropoles (ici La Metro) prennent la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention contre les inondations.

Le Préfet de l'Isère a donc pris un arrêté de dissolution d'office de l'ancienne association syndicale (des propriétaires fonciers) Romanche Aval. Il est entré en vigueur au 31 décembre 2017.

AVIS DE NAISSANCE

Milla PROCACCI

née le 30 Novembre 2017

Fille de Christelle BERTOIN

et Jérôme PROCACCI

Domiciliés 697, route du Montalay



AVIS DE DÉCÈS

C'est avec tristesse que nous

avons appris le **décès de**

M. Sébastien BARD, décédé

le 15 Décembre 2017

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.



ECONOMIES

COMPRENDRE LA PRIME ISOLATION



Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour l'euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui est perdu à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.



La Prime Isolation : Cumulable avec d'autres subventions

Il existe encore pléthore d'aides comme la prime isolation permettant aux Français de réaliser des économies d'énergie tout en améliorant leur confort. Ainsi certaines communes et départements ont mis en place des budgets spécifiques pour la rénovation énergétique, n'hésitez pas à vous tourner vers elles afin d'obtenir plus d'informations sur le coup de pouce économies d'énergie, la prime isolation ou encore le CITE. De même l'Anah (Agence nationale de l'habitat), propose des aides pour le financement de travaux aussi bien pour une mauvaise isolation qu'une incompatibilité due à un handicap. Quels que soient les travaux que vous souhaitez engager pour améliorer votre confort, certaines de ces aides sont cumulables et permettront la concrétisation de vos projets, mais avec une disponibilité limitée. En effet, le CITE devait être arrêté, mais l'état français a décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2017, il serait dommage de ne pas en profiter, comme l'ont fait 30 000 Français avant vous.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir** : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors** : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions :

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence
- Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation
- Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants : voir tableau ci-contre



Numéros utiles

MAIRIE

Téléphone : 04 76 68 07 33
 Fax : 04 76 78 32 18
 Email : mairie.ndmessage@wanadoo.fr
 Web : www.notredamedemesage.fr

Ouverture au Public
 Lundi, jeudi de 13h30 à 17h30
 Mardi, vendredi de 13h30 à 18h00

ÉCOLE MATERNELLE

Téléphone : 04 76 08 31 02

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Téléphone : 04 76 68 12 85

SAMU ET CENTRE ANTI-POISON

(en cas d'urgence) : 15

GENDARMERIE

Téléphone : 17

POMPIERS

Téléphone : 18

URGENCES MÉDICALES

Téléphone : 08 10 15 33 33

URGENCES DEPUIS UN PORTABLE

Téléphone : 112

MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

**NOUVEAUX
HORAIRES**

Tél : 04 76 08 47 09
 • Du lundi au vendredi de 20h-23h
 • Le samedi 14h-18h et 19h-23h
 • Le dimanche 9h-12h, 14h-18h et 20h-23h
 Les accès directs sont déconseillés. Il vaut mieux téléphoner avant de se déplacer.

TOUTES LES DÉCHÈTERIES SONT OUVERTES DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H30, ÉTÉ COMME HIVER

**NOUVEAUX
HORAIRES**

DÉCHETTERIE DU PÉAGE DE VIZILLE

Rue du Maquis de l'Oisans
 38220 Vizille
 • du mardi au samedi

DÉCHETTERIE DE CHAMP SUR DRAC

Rue Léo Lagrange
 38560 Champ-sur-Drac
 • du lundi au samedi

DÉCHETTERIE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

D5E-38410 Vaulnaveys-le-Haut
 • du lundi au samedi

COMMUNICATION

Pour être mieux informés, rendez-vous sur le site www.notredamedemesage.fr et surtout abonnez-vous à la lettre électronique d'informations mensuelle (newsletter).

PHARMACIES DE GARDE

Si vous souhaitez connaître les pharmacies de garde de votre secteur :

• Composez le **32 37** • Consultez www.3237.fr

dimanche 4 février 2018	Pharmacie de BRIÉ	BRIÉ ET ANGNONES
dimanche 11 février 2018	Pharmacie du Château	VIZILLE
dimanche 18 février 2018	Pharmacie BONNET	JARRIE
dimanche 25 février 2018	Pharmacie COCOLOMB	URIAGE
dimanche 4 mars 2018	Pharmacie de BRIÉ	BRIÉ ET ANGNONES
dimanche 11 mars 2018	Pharmacie ESPIE	CHAMP-SUR-DRAC
dimanche 18 mars 2018	Pharmacie de L'ENCLOS	HAUTE-JARRIE
dimanche 25 mars 2018	Pharmacie des ALPES	VIZILLE
dimanche 1 avril 2018	Pharmacie ESPIE	CHAMP-SUR-DRAC
lundi 2 avril 2018	Pharmacie des ALPES	VIZILLE
dimanche 8 avril 2018	Pharmacie du Château	VIZILLE
dimanche 15 avril 2018	Pharmacie de VAULNAVEYS	VAULNAVEYS LE HAUT
dimanche 22 avril 2018	Pharmacie du Château	VIZILLE
dimanche 29 avril 2018	Pharmacie BONNET	JARRIE
lundi 1 mai 2017	Pharmacie de BRIÉ	BRIÉ ET ANGNONES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

VENDREDI 25 MAI 2018

Les usagers doivent s'inscrire en appelant le numéro gratuit de la Métropole au **0 800 500 027**, au plus tard le lundi qui précède la collecte.

VOIRIE

Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de Grenoble-Alpes Métropole au numéro : **0800 805 807**

BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage sont autorisés aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches de 10h à 12h



La relève annuelle des compteurs d'eau sera effectuée par la société Eaux de Grenoble-Alpes, entre le 16 février et le 16 mars 2018.

CONSULTANCES ARCHITECTURALES

jeudi 18 janvier 2018

Saint Pierre de Mésage

jeudi 8 février 2018

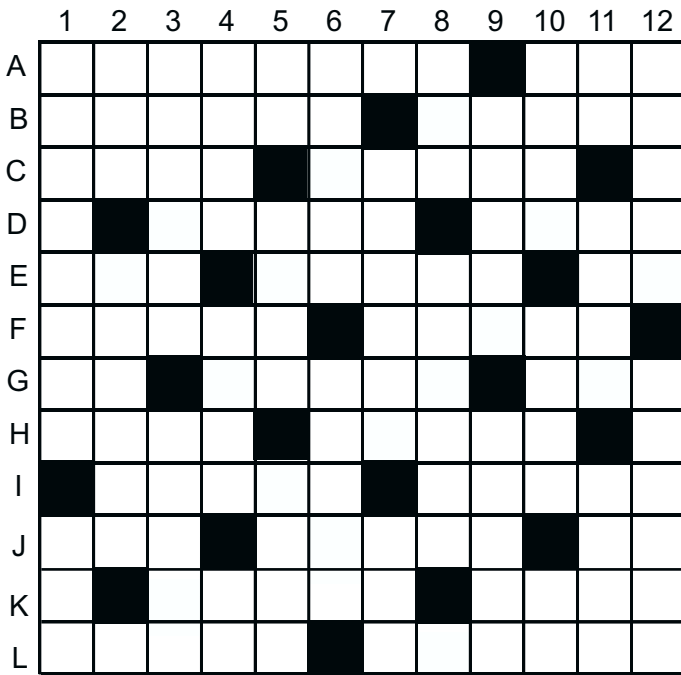
Séchilienne

jeudi 8 mars 2018

Montchaboud

jeudi 12 avril 2018

Saint Barthélémy de Séchilienne



HORIZONTALEMENT

- A Qui rend l'environnement malsain - Ville du sud-ouest du Nigéria
- B Réussi - Groupe comprenant 8 éléments binaires
- C Presto - Outil de maçon
- D Reculé - Interjection
- E Poisson d'eau douce - Tétine - A la mode
- F Tissu d'armure sergé en laine - Manifestation morbide brutale
- G Infinitif - Ligne d'intersection de 2 plans - Punch
- H Unité monétaire de l'Iran - Pêche nappée de Chantilly
- I Instrument de musique - Lanière terminée par un nœud
- J Unité monétaire japonaise - Plante aux fleurs décoratives - Fleuve de Russie
- K Miner - Farine de manioc
- L Attaque - Labiée à fleurs jaunes

VERTICALEMENT

- 1 Orner de drapeaux - Liquide
- 2 Ceinture portée sur le kimono - Détourné
- 3 Herbe annuelle ou vivace - Comme
- 4 Déchiffrées - Affection contagieuse de la peau - Meilleur en son genre
- 5 Do - Enlever - Boit à coups de langue
- 6 Ville de Suisse - Ville de Syrie
- 7 Oxyde ferrique - Présélection
- 8 Onomatopée - Celle-ci
- 9 Ramage - Grande péniche plate
- 10 Commune du Morbihan - Arbre de Malaisie utilisé comme poison - Astate
- 11 Préposition - Sable de bord de mer - Maléfice
- 12 Crotte - Claustrophobie

SOLUTION PRÉCÉDENT NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	C	O	N	G	E	D	I	E	M	E	N	T
B	I	B	E	R	I	E	N		U	N	A	U
C	V	E	T	I	R		T	I	R	A	N	T
D	I	I		F	E	T	I	D	E		D	U
E	L		I	F		A	M	E	R	L	O	
F	I	M	M	E	R	G	E	E		E	U	E
G	S	A	M		O	U	R		F	G		C
H	A	M	O	R	C	E		C	O	U	R	U
I	T	E	L	E		R	E	L	I	E	U	R
J	I	L	E	T	S		P	U	S		C	I
K	O	U		R	A	B	I	B	O	C	H	E
L	N	E	G	O	C	I	E		N	E	E	S

UN NUMERO GRATUIT POUR LES PROBLEMES DE VOIRIE

Depuis le 1er janvier 2015 Grenoble-Alpes Métropole est compétente pour gérer les voiries et les espaces publics des 49 communes membres. Dans le cadre de ces nouvelles compétences, la métropole propose aux usagers un numéro gratuit concernant les espaces publics métropolitains et notamment la voirie.

Si vous avez connaissance d'un problème sur les mobiliers (matériels cassés, arrachés...), sur les chaussées et trottoirs (trous, nids de poules, bordures brisées...), sur les signalétiques (feu tricolore défectueux, panneaux manquant...) n'hésitez pas à contacter le 0 800 805 807.

Ce numéro gratuit est disponible de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h. En dehors de ces horaires vous pouvez laisser un message qui sera traité dans les meilleurs délais. Ce service vise à renforcer l'efficacité du service public et à améliorer le quotidien des habitants, mais aussi leur sécurité. Tout dysfonctionnement, sur les voiries ou les mobiliers qui l'équipent, peut être source de danger et d'incident pour les usagers.





AGENDA

SAMEDI 27 JANVIER

**Soirée western
repas dansant**

Salle du Connex
Bâtiment du Moulin
(page 10)

**SAMEDI 27 ET
DIMANCHE 28 JANVIER**

Stage de théâtre adultes
(page 12)

SAMEDI 3 FÉVRIER

Carnaval

Salle polyvalente
Marcel Richard
(page 10)

**SAMEDI 10 FÉVRIER AU
MARDI 13 FÉVRIER**

Stage de théâtre enfants
(page 12)

DIMANCHE 11 FÉVRIER

Soirée russe

théâtre et musique russe
Salle du Connex
Bâtiment du Moulin
(page 11)

**SAMEDI 10 ET
DIMANCHE 11 MARS**

Stage de théâtre adultes
(page 12)

SAMEDI 24 MARS

Concours de belote
(page 12)

**SAMEDI 28
ET DIMANCHE 29 AVRIL**

Stage de théâtre adultes
(page 12)



MAIRIE DE NOTRE DAME DE MÉSAGE

Place de la Mairie
38220 Notre Dame de Mésage

Tél. : 04 76 68 07 33

Fax : 04 76 78 32 18

Mail :

mairie.ndmessage@wanadoo.fr

Web : www.notredamedemesage.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi 13H30 / 17H30

Mardi 13H30 / 18H00

Mercredi FERMÉ

Jeudi 13H30 / 17H30

Vendredi 13H30 / 18H00

Samedi FERMÉ

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message sur le répondeur de la Mairie.

